

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Section 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit

Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Utilisation du produit

Produit d'étanchéité à base de silicone

Restrictions d'utilisation

Pour un usage industriel uniquement.

Renseignements sur le fabricant

Carlisle Canada ULC
205 Brunswick Blvd.
Pointe Claire, QC HR1 A5
Canada
www.carlislehvac.com

Urgence médicale :

CHEMTREC (É.-U.) : 800-424-9300

Assistance relative aux FTSS – 972-442-6545

Assistance technique – 888-229-2199

Service à la clientèle – 888-229-0199

Section 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des dangers

Ce produit ne constitue pas de danger selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) au titre du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015).

Éléments d'étiquetage

Mise(s) en garde

Prévention

Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.

Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 3 - COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nature du produit chimique :

Élastomère de silicone

Ce produit est un mélange.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Numéro CAS	Nom du composant	Concentration (w/w)
64642-46-7	Distillats moyens de pétrole hydrotraité	>= 20,0 - < 30,0 %

Section 4 - PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins

Conseil d'ordre général :

En cas de risque d'exposition, se reporter à la section 8 pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation :

Emmener la personne à l'air frais; si des effets apparaissent, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Rincer abondamment avec de l'eau.

Contact avec les yeux :

Rincer minutieusement les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologue.

Ingestion :

Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

Principaux symptômes et effets, à la fois aigus et différés :

Outre les informations figurant dans la section Description des mesures de premiers soins (ci-dessus) et Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis (ci-dessous), d'autres symptômes et effets importants sont décrits dans la section 11 : Informations toxicologiques.

Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis :

Notes à l'attention du médecin : Aucun antidote particulier. Le traitement de l'exposition doit se concentrer sur le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

Section 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Jet d'eau. Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique sec.

Agents extincteurs non appropriés

Aucun connu.

Dangers spéciaux liés à la substance ou au mélange

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de silicone.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Dangers inhabituels de feu et d'explosion :

L'exposition aux produits de combustion peut constituer un risque pour la santé.

Note à l'attention des pompiers

Procédures spéciales de lutte contre le feu : Recourir à des méthodes d'extinction adaptées aux circonstances et à l'environnement locaux. Pulvériser de l'eau pour refroidir les conteneurs non ouverts. Déplacer les récipients hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Évacuer la zone.

Équipement de protection spécifiques aux pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Suivre les conseils quant à la manipulation sécuritaire et les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter tout rejet dans l'environnement. Éviter toute autre fuite ou tout déversement si cela ne présente pas de danger. Conserver et éliminer l'eau de lavage contaminée. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent être contenues.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Essuyer ou racler et confiner à des fins de récupération ou d'élimination. Des lois et règlements provinciaux et locaux peuvent s'appliquer aux rejets et à l'élimination de ce matériau, ainsi qu'à ceux des produits et articles utilisés pour le nettoyage des rejets. Déterminer les lois et règlements qui s'appliquent. Dans le cas de grands déversements, endiguer ou contenir autrement de façon appropriée pour éviter que le produit ne s'étende. S'il est possible de pomper les matériaux après endiguement, stocker les matériaux récupérés dans un récipient approprié. Les sections 13 et 15 de la présente fiche technique de santé et de sécurité fournissent des informations sur certaines exigences locales ou provinciales. Consulter les sections : 7, 8, 11, 12 et 13.

Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Prendre soin d'éviter les déversements, les déchets et de réduire le rejet dans l'environnement. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Consulter la section Mesures d'ingénierie sous CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de sécurité de stockage et incompatibilités

Conserver dans des récipients bien étiquetés. Entreposer selon les réglementations provinciales en vigueur.

Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Puissants agents oxydants.

Matériaux impropres pour les récipients: Aucun connu

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Section 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

S'il existe des limites d'exposition, elles sont énumérées ci-dessous. En l'absence de limite d'exposition, aucune valeur n'est applicable.

Consultez les autorités locales pour connaître les limites d'exposition recommandées.

Limites d'exposition aux composants

Distillats moyens de pétrole hydrotraité	64642-46-7
LEMT AB Californie :	Brouillard MPT 5 mg/m ³
LEMT AB Californie :	Brouillard 10 mg/m ³ LECT
LEMT QC Californie :	Brouillard VEMPT 5 mg/m ³
LEMT QC Californie :	Brouillard 10 mg/m ³ VECT

Même si des directives concernant l'exposition peuvent s'appliquer à certains composants de ce produit, aucune exposition n'est à prévoir dans des conditions normales de manipulation en raison de l'état physique du matériau.

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures de contrôle technique pour maintenir les niveaux de produits en suspension dans l'air en deçà des exigences ou des lignes directrices relatives aux limites d'exposition. Si aucune exigence ou de ligne directrice relative aux limites d'exposition n'est applicable, une ventilation générale devrait suffire pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité (avec écrans latéraux)

Protection de la peau

Protection des mains : Utiliser des gants résistants aux produits chimiques, imperméables à ce produit en cas de contact prolongé ou fréquemment répété. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Polyéthylène chloré. Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Polyéthylène. Stratifié d'éthylène/alcool vinylique (« EVAL »). Alcool polyvinylique (« PVA »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches : Caoutchouc butylique Caoutchouc naturel (« latex »). **AVERTISSEMENT :** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection : Porter des vêtements propres qui couvrent tout le corps.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Protection respiratoire :

Porter un appareil respiratoire lorsqu'il est possible de dépasser les exigences ou les directives de limite d'exposition. Si aucune exigence ou directive de limite d'exposition ne s'applique, porter un appareil respiratoire en cas d'effets indésirables, tels qu'un malaise respiratoire ou d'irritation, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques. Pour la plupart des conditions, aucun appareil respiratoire n'est nécessaire; Toutefois, en cas de malaise, utiliser un respirateur purificateur d'air.

Les types de respirateurs à purification d'air suivants doivent être efficaces : cartouche filtrante anti-vapeurs organiques.

Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Pâte d'aluminium	État physique	Pâte
Odeur	Acide acétique	Couleur	Gris
Seuil olfactif	Non disponible	pH	Sans objet
Point de fusion	Non disponible	Point d'ébullition (760 mmHg)	Sans objet
Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Non classé comme un risque d'inflammabilité	Auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	Sans objet	Limite inférieure d'explosivité	Non disponible
Décomposition	Non disponible	Limite supérieure d'explosivité	Non disponible
Tension de vapeur	Sans objet	Densité de vapeur (air=1)	Non disponible
Densité relative (eau = 1)	0,96	Hydrosolubilité	Non disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non disponible	Température de décomposition	Non disponible
Viscosité dynamique	Sans objet	Viscosité cinématique	Non disponible
Propriétés explosives	Non explosif	Propriétés oxydantes	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant
Masse moléculaire	Non disponible		

Autre information

REMARQUE : Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être considérées comme des spécifications.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non classé comme un risque de réactivité

Stabilité chimique

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réaction avec de puissants agents oxydants.

Conditions à éviter

Aucun connu.

Substances incompatibles

Agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent comprendre, entre autres, les suivants : formaldéhyde.

Section 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques apparaissent dans la présente section lorsque de telles données sont disponibles.

Information sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux, contact avec la peau, ingestion.

Toxicité aiguë (représente les expositions à court terme avec effets immédiats, sans effets chroniques/différés connus, sauf indication contraire)

Toxicité orale aiguë

Très faible toxicité en cas d'ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

En tant que produit : la DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Sur la base des informations relatives aux composants :

DL50, rat : > 5 000 mg/kg d'estimation.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

DL50, rat : > 5 000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de quantités nocives.

En tant que produit : la DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Sur la base des informations relatives aux composants :

DL50, > 2 000 mg/kg estimé.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

DL50, Lapin, > 3 160 mg/kg Aucun décès n'est survenu à cette concentration.

Toxicité d'inhalation aiguë

Une exposition de courte durée (minutes) n'est pas susceptible d'entraîner des effets nocifs.

En tant que produit : la CL50 n'a pas été établie.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

CL50, Rat, 4 heures, poussière/brouillard, > 5,2 mg/l

Corrosion/irritation cutanée

Sur la base des informations relatives aux composants :

Un contact prolongé peut causer une irritation de la peau avec des rougeurs locales.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Aucune irritation cutanée

Grave lésions oculaires/irritation oculaire

Sur la base des informations relatives aux composants : Peut provoquer une légère irritation temporaire des yeux. Peut causer un inconfort léger des yeux. Les blessures cornéennes ne sont pas probables.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Aucune irritation des yeux.

Sensibilisation

Pour la sensibilisation cutanée :

Contient des composants qui n'ont pas provoqué une sensibilisation allergique cutanée chez les cobayes.

Pour la sensibilisation respiratoire :

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Pour le ou les matériaux similaires :

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Pour la sensibilisation respiratoire :

Aucune donnée pertinente n'a été trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

L'évaluation des données disponibles indiquent que ce document n'est pas une substance toxique STOT-SE.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Les données disponibles sont insuffisantes pour déterminer la toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Danger par aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité chronique (représente les expositions à long terme avec doses répétées entraînant des effets chroniques/différés - aucun effet immédiat connu sauf indication contraire)

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition répétée)

Contient un ou plusieurs composants qui sont/ne sont pas censés être biodisponibles en raison de l'état physique du matériau dans des conditions normales de manipulation et de traitement.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Cancérogénicité

Pour cette famille de produits : N'a pas causé de cancer dans les études à long terme sur les animaux qui ont utilisé des voies d'exposition considérées comme pertinentes pour la manipulation industrielle. Des résultats positifs ont été signalés dans d'autres études utilisant des voies d'exposition non pertinentes pour la manipulation industrielle. Contient un composant qui n'est pas censé être biodisponible en raison de l'état physique du matériau dans des conditions normales de manipulation et de traitement.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Pour les produits similaires : N'a pas causé le cancer chez les animaux de laboratoire.

Tératogénicité :

Pour cette famille de produits : N'a pas causé de malformations congénitales ou d'autres effets sur les fœtus chez les animaux de laboratoire.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Pour des produits similaires : N'a pas causé de malformations congénitales ou d'autres effets sur les fœtus chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour le système reproducteur

Contient des composants qui n'ont pas porté atteinte à la reproduction lors d'études sur les animaux.

Contient des composants qui n'ont pas porté atteinte à la fertilité lors d'études sur les animaux.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Pour les produits similaires : Dans les études sur les animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Mutagenicité

Pour cette famille de produits : Les études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Les résultats des études de toxicologie génétique sur les animaux ont été négatifs.

Informations relatives aux composants :

Distillats moyens de pétrole hydrotraité

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Les résultats des études de toxicologie génétique sur les animaux ont été négatifs.

Section 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques apparaissent dans cette section lorsque de telles données sont disponibles.

Toxicité

Analyse des composants - Toxicité aquatique

Distillats moyens de pétrole hydrotraité	64642-46-7
Le produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques par exposition aiguë (CL50/CE50/LE50/LL50 > 100 mg/L chez les espèces les plus sensibles qui ont été soumises aux tests).	
Toxicité aiguë pour les poissons :	LL50, Scophthalmus maximus (turbot), 96 h, > 1 028 mg/l, substance d'essai : fraction adaptée à l'eau
Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques :	LL50, Acartia tonsa, 48 h, > 3 193 mg/l, Substance d'essai : fraction adaptée à l'eau
Toxicité aigue pour les algues/plantes aquatiques :	LE50, Skeletonema costatum (diatomée marine), 72 h, > 10 000 mg/l, substance d'essai : fraction adaptée à l'eau
Toxicité pour les bactéries :	CE50, 3 h, > 100 mg/l, ligne directrice test OCDE 209
Toxicité pour les invertébrés aquatiques :	NOELR, Ceriodaphnia dubia (puce d'eau), 8 d, > 100 mg/l, Substance d'essai : fraction adaptée à l'eau

Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité : Ce matériau devrait être aisément biodégradable. Plage de 10 jours : Non applicable

Biodégradation : 74 %

Délai d'exposition : 28 j

Méthode : Ligne directrice test OCDE 306

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Aucune donnée pertinente n'a été trouvée.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée pertinente n'a été trouvée.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Section 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : NE VIDEZ DANS AUCUN ÉGOUT, AU SOL, OU DANS AUCUNE EAU SUPERFICIELLE. Toute pratique d'élimination doit se conformer à toutes les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Les règlements peuvent varier à différents endroits. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE FOURNISSEUR, NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES PRATIQUES DE GESTION OU DES MÉTHODES DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE MATÉRIEL. INFORMATIONS PRÉSENTÉES DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTENT UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Information sur la composition. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, le choix privilégié consiste à envoyer le produit à un incinérateur ou appareil pour la destruction thermique autorisé. Pour plus d'informations, consultez la section 7 de la fiche signalétique - Informations relatives à la manipulation et à l'entreposage, la section 10 de la fiche signalétique - Informations relatives à la stabilité et à la réactivité, et la section 15 de la fiche signalétique - Informations réglementaires

Méthodes de traitement et d'élimination des emballages utilisés : Les récipients vides doivent être recyclés ou éliminés autrement par un centre agréé de traitement des déchets. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les récipients à d'autres fins.

Section 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD :

Non réglementé pour le transport

Classification pour le transport maritime (OMI-ISPS) :

Non réglementé pour le transport

Consulter les réglementations de l'OMI avant le transport maritime en vrac

Transport en vrac conformément à l'Annexe I ou II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC ou IGC

Classification pour le transport aérien (IATA/OACI) :

Non réglementé pour le transport

Ces informations ne visent pas à transmettre l'ensemble des informations/exigences réglementaires ou opérationnelles spécifiques relatives à ce produit. Les classifications pour le transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être affectées par les variantes dans les règlements régionaux ou nationaux. Des informations supplémentaires sur le système de transport peuvent être obtenues auprès d'un représentant commercial ou du service à la clientèle agréé. Il incombe à l'entreprise de transport de respecter l'ensemble des lois, règlements et règles applicables en matière de transport des matériaux.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

Section 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

Révision

Numéro d'identification : 4022445/A208

Récapitulatif des changements

Date de publication : 2 décembre 2019

Note de révision : mise à jour générale

Sigles/Légende

EMT AB CA - Canada. Code de santé et sécurité au travail de l'Alberta (tableau 2 : LEMT); LEMT QC CA - Québec. Règlement sur la santé et la sécurité au travail, Annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles pour les contaminants aériens; LECT - Limite d'exposition en milieu de travail de 15 minutes; VECT - Valeur d'exposition à court-terme; MPT : Limite d'exposition en milieu de travail de de 8 heures; VEMPT - Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps

Texte complet d'autres abréviations

AIC - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM-American Society for test of Materials; P.C. = Poids corporel; CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CMR - Produits cancérigènes, mutagènes ou génotoxiques; DIN - Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des transports; LIS - Liste intérieure des substances (Canada); CEx-Concentration associée à une réponse de x %; EHS : Substance extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associé à une réponse de x%; EmS - Fiche d'urgence; ENCS - Inventaire des substances chimiques nouvelles et commercialisées (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de x % du taux de croissance; ERG - Guide d'intervention en cas d'urgence; SGS - Système général harmonisé; BPI - Bonne pratique de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; CI50 - Concentration inhibitrice médiane; OACI-Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses; OMI - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la sécurité industrielle et la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire coréen des produits chimiques existants; CL50 : Concentration létale pour 50 % de la population testée; DL50 - Dose létale pour 50 % de la population testée (Dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Loi sur l'administration de la santé et de la sécurité dans les mines; n.o.s - Non spécifié ailleurs; NFPA - National Fire Protection Association; NO(A)EC - Concentration sans effet (nocif) observé; NON(A)EL - Dose sans effet nocif observé; NOELR - Taux de charge sans effet observable; NTP - Programme national de toxicologie; NZIoC - Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substances chimiques persistantes, bioaccumulables et toxiques; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - Relations qualitatives ou quantitatives structure-activité;

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Produit d'étanchéité à base de silicone à usages multiples (aluminium)

Numéro du produit : 309980

RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil relatives à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances; QD - Quantité à déclarer; TDAA - Température de décomposition auto-accelérée; SARA - Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement (Superfund); FS - Fiche signalétique; TCSI - Inventaire des substances chimiques de Taïwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques (États-Unis); Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies sur le transport des produits dangereux; vPvB - Substances très persistantes et très bioaccumulables

Autre information

Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans ce document reposent sur des données et des renseignements à notre disposition et reflètent notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Dans de nombreux cas, en particulier lorsque des matériaux exclusifs ou couverts par le secret industriel sont utilisés, CCWI Company doit se fonder sur l'évaluation des risques de tels composants effectuée par le fabricant ou l'importateur du produit. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de ces informations ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. Les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Ces informations sont fournies à la condition que leur destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.